

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 8-9

Artikel: "Qui pourra jamais écrire tout cela?"
Autor: Valsangiacomo, Enrico / Dubois, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Qui pourra jamais écrire tout cela?»

(Suite de la page 15)

née qui attendait les juifs, petits et grands?

Oui. On savait que la déportation signifiait pour eux la mort. De quelle façon? On ne l'ignorait, mais on était sûr que c'était la fin de leur existence. Il fallait donc absolument les sauver.

Cette certitude vous venait d'une sorte de prémonition ou était-elle fondée sur des témoignages?

Il y avait régulièrement des arrestations tout autour de nous, que ce soit de juifs, de communistes et autres personnes suspectes aux yeux du régime. Mais plusieurs de ces personnes réussissaient à s'échapper du camp où les avaient enfermés les Français. En revanche, dès la rafle de juillet 42, on s'est tout de suite rendu compte qu'il y avait quelque chose de plus terrible au bout de la déportation.

Était-on au courant de ces dangers à Berne?

Oui.

Est-ce que vous auriez pu faire plus pour ces enfants?

J'aurais dû aller à Berne, chez nos autorités fédérales, et faire un «sit-in» pour leur faire comprendre que les enfants juifs étaient condamnés à mort. Nous les accueillions dans nos camps où ils se sentaient en sécurité. Mais, en fait, c'était un guet-apens pour eux, puisque la police française venait les arrêter. Or, que faisait nos autorités? Rien!

Mais votre femme s'est rendue à Berne en été 42. Chez qui? A-t-elle pu obtenir l'ap-pui souhaité?

Elle a vu en tout cas Olgiati. C'est probablement ce dernier qui en a référé au colonel Remund. Je ne me rappelle plus exactement. Toujours est-il qu'elle est revenue extrêmement malheureuse car elle n'avait pas été écoutée. J'ai donc été voir personnellement le directeur des passeports à Vichy et lui ai raconté les événements et nos craintes qu'ils ne se reproduisent. C'est alors que ce fonctionnaire m'a assuré que si la Suisse donnait

les visas d'entrée aux enfants juifs, Vichy fournirait les visas de sortie. C'était là une chose extrêmement exceptionnelle, car jamais on n'avait délivré de tels visas. Je l'ai donc fait savoir à Rothmund, chef de la police fédérale, qui a refusé. Les enfants juifs qui se trouvaient dans nos camps, se sentant de plus en plus menacés, s'en allaient alors, un à un ou en petit groupe, soit en Suisse, soit en Espagne. D'ailleurs, lorsque je fus convoqué, avec M^{lle} Rösli Naëf, chez Walter Stucki, notre ministre à Vichy, ce dernier m'a dit que Laval nous aurait alerté si une menace se préparait pour nos enfants. Mais, bien entendu, de cela je n'ai pas soufflé un mot aux intéressés, pour ne pas les mettre dans une confiance qui aurait pu les trahir. Je préférerais qu'ils partent en douce.

L'action de M^{me} Im Hof-Piguet, bien que risquée pour le reste de l'équipe du Secours aux enfants, a quand même été louable?

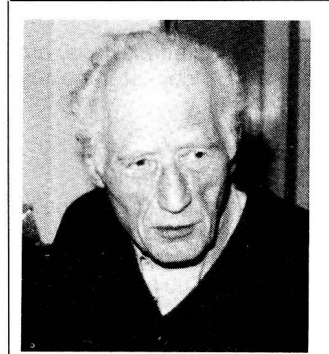
C'est évident! Elle a eu tout à fait raison. C'était à la Suisse à ne pas avoir si peur. C'était une période où tout le monde avait peur de l'Allemand.

En tant que membre du Service Civil International vous étiez un idéaliste. Mais pendant votre mission en France vous vous êtes quotidiennement trouvé confronté à la raison d'Etat et aux exigences de la politique la plus égoïste. Comment avez-vous résolu ce conflit de conscience?

Le devoir de la Croix-Rouge est d'être la plus indépendante possible vis-à-vis de n'importe quel gouvernement. La Croix-Rouge a une mission, qui doit être le plus possible déliée des contingences politiques. Elle n'a pas pu le réaliser entièrement pendant la guerre. La peur d'une victoire de l'Allemagne ne lui a pas permis d'être assez neutre. On ne critiquera pas ce que la Croix-Rouge a fait en Suisse, mais on critiquera ce qu'elle n'a pas fait à l'étranger. Or, pour ce qui concerne le passé, de telles critiques ne servent à rien; et pour ce qui concerne le futur, ça ne sert à rien non plus, puis-

que l'avenir sera fait de choses très différentes de celles que nous avons vécues, et que cela dépendra des personnes qui seront en place à ce moment-là, et de leur sens des responsabilités.

S'il faut retenir l'essentiel de l'activité du Secours aux enfants en France...



Maurice Dubois est né à Bienne le 17 juillet 1905. Après un apprentissage de pelletier, il exercera très peu ce métier pour s'engager dans le domaine social et pédagogique, plus conforme à ses convictions philosophiques. Ami de Pierre Cérésolle, il sera très actif dans le Service Civil International dès 1926. Après la guerre, il dirigera, avec son épouse, une maison d'accueil pour anciens prisonniers de camps de concentration à Adelboden et ensuite une maison de 80 enfants (cas sociaux) au Locle. Il vit actuellement à la Sagne. (NE).

Cela a été un travail immense, dans des conditions difficiles et dans un grand respect de la neutralité avec lequel il fallait travailler pour ne pas soulever des méfiances. Ce principe de neutralité était si fortement ancré dans nos esprits qu'une de nos infirmières a renoncé à sauver un enfant qu'elle aurait pu sauver. Cela lui est resté sur la conscience, encore aujourd'hui.

Pourquoi n'écrivez-vous pas vos souvenirs?

Mes souvenirs? Je les ai écrits sur la demande pressante et réitérées de mes deux fils. Ils englobent les activités de secours entreprises en collaboration avec mon épouse, dès avant la guerre d'Espagne et dans le Sud de la France dès 1940. Concernant cette dernière mission, je voudrais souligner un aspect qui n'apparaît que rarement dans

les écrits, à ma connaissance. Et je ne puis le faire de la manière qui convient. Car il faudrait mille voix pour cela. Ces voix qui restent au fond de la conscience de ceux et celles surtout qui furent à la tâche jour après jour, nuit après nuit souvent. Apportant aux enfants des trains de réfugiés, de ceux de la rue, ceux des camps de concentration, des mères et leurs bébés, etc., le pain, le lait, les vêtements, etc. Avec cela, le courage, l'espoir. Plus: la chaleur humaine. Que le regard se porte au delà de tous les écrits, de tous les rapports arithmétiques, de toutes les «Filières», vers cette somme d'énergie, de dévouement dont on fait preuve tant de collaborateurs, suisses et autres. N'était-ce pas à eux que le peuple suisse avait confié la mission de concrétiser sur le terrain même, de l'Est à l'Ouest de la France, son sens d'une grande générosité? Qui pourra jamais écrire tout cela? □

ACTIO

N° 8/9 Août/Septembre 1988
97^e année

Rédaction
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
N° de compte de chèques 30-877
Téléphone 031 667 111
Télex 911 102

Rédactrice responsable:
Nelly Haldi

Coordination rédactionnelle
édition française:
Bertrand Baumann

Coordination rédactionnelle
édition italienne:
Silva Nova

Editeur: Croix-Rouge suisse

Administration et impression
Vogt-Schild SA
Zuchwilerstrasse 21, 4501 Soleure
Téléphone 065 247 247
Télex 934 646, Téléfax 065 247 335

Annonces
Vogt-Schild Service d'annonces
Kanzleistrasse 80, case postale
8026 Zurich
Téléphone 01 242 68 68
Télex 812 370, téléfax 01 242 34 89
Responsable des annonces:
Kurt Glarner
Téléphone 054 41 19 69
Pour la Suisse romande:
Presse Publicité SA
5, avenue Krieg
Case postale 258
CH-1211 Genève 17
Téléphone 022 35 73 40

Abonnement annuel Fr. 32.-
Etranger Fr. 38.-
Prix au numéro Fr. 4.-
Paraît huit fois par an,
avec quatre numéros doubles
février/mars, juin/juillet, août/
septembre et novembre/décembre